

INFORMATION

CETTE INFORMATION ANNULE ET REMPLACE L'INFORMATION 911061 PUBLIEE LE 22 mai 2023

**Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

**LA PRESENTE NOTIFICATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST ETABLIE
SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

**NOM /FONCTION DE LA PERSONNE EXERCANT DES RESPONSABILITES DIRIGEANTES OU DE LA
PERSONNE ETROITEMENT LIEE :**

Katrina Hopkins, Administrateur

NOTIFICATION INITIALE / MODIFICATION:

Correction du commentaire sur les transactions.

COORDONNEES DE L'EMETTEUR

NOM : ATOS SE

LEI : 5493001EZOOA66PTBR68

DETAIL DE LA TRANSACTION 1

DATE DE LA TRANSACTION : 18 mai 2023

LIEU DE LA TRANSACTION : Hors plateforme de négociation

NATURE DE LA TRANSACTION : Acquisition définitive d'actions gratuites soumises à une condition de présence

DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action

CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0000051732

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 0.0000 Euro

VOLUME : 625.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 0.0000 Euro

VOLUME : 625.0000

**TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION
D'ACTION GRATUITES OU DE PERFORMANCES :** OUI

DETAIL DE LA TRANSACTION 2

DATE DE LA TRANSACTION : 18 mai 2023
LIEU DE LA TRANSACTION : Euronext Paris
NATURE DE LA TRANSACTION : Cession
DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : Action
CODE D'IDENTIFICATION DE L'INSTRUMENT FINANCIER : FR0000051732

INFORMATION DETAILLEE PAR OPERATION

PRIX UNITAIRE : 12.9829 Euro
VOLUME : 263.0000

INFORMATIONS AGREGÉES

PRIX : 12.9829 Euro
VOLUME : 263.0000

TRANSACTION LIEE A L'EXERCICE DE PROGRAMMES D'OPTIONS SUR ACTIONS OU SUR UNE ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES OU DE PERFORMANCES : NON

DATE DE RECEPTION DE LA NOTIFICATION : 22 mai 2023

COMMENTAIRES :

La première transaction est une acquisition d'actions gratuites dans le cadre d'un plan d'attribution. Valeur sous-jacente par action au 18 mai 2023, date d'acquisition définitive = 13 euros.
La seconde transaction est une cession par la Société d'une partie des actions acquises dans le cadre du plan d'attribution susvisé pour financer les impôts dus par le bénéficiaire lors de l'acquisition.

"Les données à caractère personnel collectées par le biais de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réservé à l'usage exclusif de l'AMF pour l'accomplissement de ses missions. En application du règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le droit d'accès et le cas échéant, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation du traitement des données personnelles des personnes physiques les concernant, peut être exercé par courrier à l'adresse suivante : AMF - Délégué à la protection des données - 17 place de la Bourse, 75002 Paris ; et via le formulaire « données personnelles » accessible sur le site internet de l'AMF. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL."